



21.09.2017

Flash infos



qui permettent de tester, découvrir
et pratiquer des loisirs sportifs
et culturels !

Le Pack Loisirs est arrivé !

Des réductions pour la découverte d'activités sportives et culturelles.

LE PACK LOISIRS, mis en place par le Conseil Départemental de l'Isère, permet aux collégiens isérois ou équivalents d'accéder à des activités sportives et culturelles variées avec plus de réductions et de possibilités.

Ces réductions permettent de participer à un stage culturel ou sportif, louer ou entretenir du matériel sportif, acheter un CD ou un DVD, ou encore payer une entrée dans une piscine ou une base de loisirs.

Ce dispositif offre **56 euros d'avantages pour seulement 8 euros d'achat**. Il est valable **jusqu'au 30 septembre 2018**.

BENEFICIAIRES :

Ce dispositif s'adresse aux :

- ▶ Elèves scolarisés dans les collèges publics ou privés sous contrat du Département,
- ▶ Jeunes âgés de 10 à 15 ans inscrits dans les établissements pour la jeunesse handicapée (IME, IMPRO ...),
- ▶ Jeunes domiciliés en Isère et scolarisés en collèges hors du Département ou suivant une formation à distance de niveau collège.

FINALITES :

Le Pack Loisirs décline sept coupons distincts qui donnent la possibilité au titulaire de bénéficier d'un certain nombre de prestations et avantages détaillés au verso :

- | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|------------------|
| 1 « Pass'sport » | 1 « Pass'culture » | 1 « Pass'matos » |
| 2 « Pass'sport découverte » | 2 « Pass'Culture découverte » | |

REMBOURSEMENT :

Afin de promouvoir cette initiative auprès du jeune public et de favoriser l'accès aux activités sportives et culturelles, le Conseil Municipal a décidé de rembourser l'achat aux familles charvieulandes du Pack Loisirs.

Pour ce faire, vous êtes invité(e) à vous présenter à l'Hôtel de Ville de Charvieu-Chavagneux (service comptabilité) muni(e) de l'original du Pack Loisirs relatif à l'année scolaire 2017/2018 et d'un relevé d'identité bancaire ou postal.